



Quel modèle de société digitale pour la Wallonie ?

Mémorandum des Digital Wallonia Champions
à l'attention du Ministre du Numérique
et du Gouvernement wallon.

5 décembre 2019

 | 

Avant-propos

Le 29 août 2019, plus de 100 Digital Wallonia Champions ont participé à leur seconde université d'été. L'objectif de leurs travaux était de dégager des axes prioritaires de réflexion pour définir le modèle de société digitale porté par la Wallonie. Piloté par l'Agence du Numérique, ce travail a été mené en collaboration avec la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération), Think Tank spécialisé dans le design des politiques numériques.

La société digitale, enjeu transversal de Digital Wallonia

Lors de l'université d'été 2018, les Digital Wallonia Champions ont défini les priorités de la stratégie numérique Digital Wallonia pour 2019-2024 adoptée le 6 décembre 2018 par le Gouvernement wallon. Leurs travaux ont également permis d'identifier des enjeux transversaux majeurs pour Digital Wallonia.

<https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/2019-2024>

Parmi ceux-ci, celui du modèle de société digitale que souhaite porter la Wallonie pour les générations futures.

“La transformation numérique doit être pilotée et encadrée pour accompagner les ruptures sociétales majeures qu'elle implique. Cette transformation redéfinit les modèles d'entreprise, la relation au travail et l'organisation de la société dans son ensemble. Elle pose aussi des défis majeurs quant à notre rapport à l'environnement, nos modes de consommation, notre formation, nos échanges et nos déplacements, ou encore notre relation à la médecine, profondément modifiés sous l'effet de la digitalisation” (Stratégie Digital Wallonia 2019-2024).

Le choix spécifique de cet enjeu pour cette 2ème université d'été correspond par ailleurs à une préoccupation grandissante quant aux implications du numérique sur l'environnement, la vie privée ou l'organisation de la démocratie.

L'objectif était de dégager à l'intention du Gouvernement wallon une série de priorités et recommandations à intégrer dans la stratégie Digital Wallonia, sur le thème du modèle de société digitale prôné par la Wallonie.

<https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/2eme-universite-ete-digital-wallonia-champions>

Statut du mémorandum

Cette première version du mémorandum est le fruit d'un travail de curation de l'Agence du Numérique. Elle synthétise les propositions émises lors de l'Université d'été et identifie les priorités. Ce travail a fait l'objet d'une validation de la part des Digital Wallonia Champions. Elle doit servir de base pour l'élaboration de mesures opérationnelles par le Gouvernement, en collaboration avec le réseau des Digital Wallonia Champions, l'Agence du Numérique et le Conseil du Numérique, et en coordination avec les autres niveaux de pouvoir (pouvoirs locaux, Gouvernement fédéral, Europe).

Les Digital Wallonia Champions

Répartis sur les 5 thèmes de la stratégie numérique, les Digital Wallonia Champions assurent la promotion de Digital Wallonia et du numérique. Ils contribuent également à la définition des priorités d'action pour réussir la transformation numérique de la Wallonie.

Ils incarnent la volonté d'ouverture et de participation qui caractérise la stratégie Digital Wallonia dont les thèmes structurants, les objectifs opérationnels et les actions majeures font systématiquement l'objet d'une conception collaborative avec les acteurs du numérique.

<https://www.digitalwallonia.be/fr/projets/champions>

Scénarios de décadage

Avant d'aborder le travail en atelier, les Digital Wallonia Champions ont confronté leurs points de vue sur 7 scénarios mettant en scène une évolution non souhaitable du numérique. Pour chacun d'entre eux, ils ont émis des idées qui doivent agir comme des points de repère pour les priorités de la Wallonie quant à son modèle de société digitale.

Scénario 1. Fin des territoires numériques

Hypothèse. Plutôt que de développer nos territoires, le numérique les a affaiblis. Les monopoles des grandes plateformes défiscalisées les ont rendus toutes-puissantes et souvent concurrentes de l'action publique locale. Education, emploi, formation, santé et protection sociale sont de plus en plus contestés quant à leur efficacité par ces plateformes.

Comment les territoires peuvent-ils reprendre la main ?

- Développer les réseaux comme un bien commun entre tous les acteurs d'un territoire, au niveau des data, des infrastructures et des compétences.
- Réinventer le rôle des acteurs publics. Agiles et résilients, ils doivent rencontrer les besoins et le bien-être des citoyens, en assurant une régulation et une collaboration avec les initiatives privées et les différents niveaux de pouvoir.
- Se réapproprié "la donnée", dans des logiques de partage et de mutualisation.
- Organiser le maintien des talents sur le territoire.
- Concevoir la gouvernance publique en écosystèmes de valeurs pour anticiper et non subir les changements.

Scénario 2. Fin de la diversité numérique

Hypothèse. La parenthèse d'un Internet fondé sur les standards et l'interopérabilité, et d'un web ouvert, s'est refermée à mesure que les grands acteurs avalent les petits et bloquent les solutions alternatives. De leur côté, les Etats ont délaissé la neutralité du net. La complexité technique a infantilisé les usagers en réduisant leurs capacités d'innovation, de DIY ou de réparation. La difficulté à trouver des alternatives adaptées à ses usages se fait sentir.

Comment organiser la résistance ?

- Rendre prioritaire l'éducation de base et la formation des citoyens aux usages numériques afin de leur permettre de détecter les pièges, de développer leur esprit critique, ...
- Assurer la transparence des algorithmes et des logiques de traitement de l'information et des données.
- Garantir le "libre choix numérique", de manière à garder le contrôle sur la façon dont nous organisons nos interactions.

Scénario 3. Fin de la confiance numérique

Hypothèse. L'usage massifié de la biométrie, de la reconnaissance faciale et vocale ou de l'IA engendre des situations de méfiance extrême dans le secteur des services (assurance, santé, ...), l'espace public (smart city, ...), les environnements de travail ou l'espace privé. La confiance dans le numérique se réduit. Contraints à utiliser les services numériques, les usagers comparent attentivement les options. Ils se tournent vers celles à même de protéger leur intégrité et leurs libertés ...

Comment reconstruire la confiance numérique ?

- Assurer la transparence sur la finalité des services et la récolte des données comme vecteur principal de restauration de la confiance.
- Rétablir la confiance dans le numérique via une régulation efficace de l'impunité actuelle des auteurs d'actes répréhensibles (piratage, fake news, harcèlement, ...).
- Eduquer et former au numérique, notamment pour que les citoyens comprennent ses risques éventuels (sécurité, ...) et ses opportunités potentielles, et puissent ainsi agir en conséquence.

Scénario 4. Fin de l'égalité numérique

Hypothèse. La complexité des systèmes rend de plus en plus difficile la compréhension du fonctionnement des outils numériques qui nous entourent. Algorithmes, législations et normes techniques sont devenus incompréhensibles. Ils nous "calculent", nous contraignent, nous remplacent. L'écart s'accroît entre ceux qui pensent tirer le meilleur parti du monde numérique et ceux qui voudraient s'en libérer mais ne savent pas comment.

Comment garantir un numérique accessible à tous ?

- Assurer la transparence et l'intelligibilité des algorithmes et des traitements de données de manière pro-active et accessible à tous.
- Proposer un service universel numérique minimum (opt-in) et offrir une alternative non-numérique lorsque cela est possible.
- Prévoir des contrats de service clairs et explicites entre les fournisseurs de services et leurs usagers.

Scénario 5. Fin des écosystèmes

Hypothèse. La planète a dépassé ses limites. Le numérique consomme toujours plus de ressources (matières, terres rares, énergie, ...) et nous vivons le moment où la qualité des systèmes numériques pourrait se dégrader alors que leurs prix augmentent. Le recours systématique au cloud et au streaming doit être limité.

Comment réconcilier numérique et environnement ?

- Sensibiliser les usagers aux implications environnementales du numérique sur les ressources.
- Favoriser le partage des services numériques pour limiter leur consommation. Adopter des logiques de frugalité et rechercher des alternatives aux pratiques non-adaptées à la finitude des ressources.
- Promouvoir la responsabilisation de nos usages numériques par une approche sociétale plutôt que par une simple approche coercitive.

Scénario 6. Fin de l'universalisme

Hypothèse. Le monde connaît une montée des extrêmes politiques. Les discours sécuritaires tirent profit des technologies numériques : caméras de surveillance à reconnaissance faciale, géolocalisation de "sujets sensibles", ... Parfois en accord avec ces nouveaux dirigeants, les plateformes ont profité des crises identitaires et religieuses pour accentuer la personnalisation de leurs contenus, radicalisant les internautes et les exposant à la propagande d'Etat.

Comment remettre le numérique au service de la démocratie ?

- Promouvoir l'éducation et l'esprit critique afin de démonter et renverser les stratégies de communication.
- Imaginer des solutions technologiques pour parvenir à une meilleure traçabilité et les mettre au service du militantisme individuel.
- Promouvoir un socle de valeurs numériques communes en cohérence avec l'Europe qui doit être le niveau de référence.

Scénario 7. Fin de l'attention

Hypothèse. La dépendance aux écrans et aux équipements connectés a grandi, entraînant l'intoxication médicalement avérée des individus aux services numériques et ludiques, ainsi qu'une diminution du taux de réussite scolaire et de la productivité au travail. Face à cela, de plus en plus d'habitants s'éloignent du numérique pour s'affranchir des "drogues de l'attention". De leur côté, les entreprises délaissent les outils numériques et combattent le "mythe du multitasking" afin de regagner les capacités de concentration de leurs employés.

Comment favoriser un usage humain du numérique ?

- Assurer une conscientisation et une éducation permanente à l'usage du et par le numérique, avec comme principe que le numérique est un outil, pas un objectif.
- Intégrer la question des usages du numérique dans la problématique de santé (au même titre que le diabète par exemple). Identifier et établir une forme de nutri-score du numérique.
- Surveiller la pression de la performance dans une société numérique de l'instant qui engendre de graves difficultés à la déconnexion.
- Soutenir les recherches sur l'influence du numérique sur les comportements et évolutions de l'être humain.

Les ateliers thématiques

Le coeur de l'Université d'été a été le travail des Digital Wallonia Champions au sein de trois ateliers abordant chacun un thème majeur, lui-même décliné en 3 sous-thèmes spécifiques.

1. **Thème 1. Identités et démocratie.** Quel contrat social numérique pour demain ?
 - 1.1. Participation citoyenne. La multitude a-t-elle toujours raison ?
 - 1.2. Identités numériques. Notre vie privée est-elle compatible avec les nouveaux services numériques ?
 - 1.3. Data et démocratie. Les algorithmes doivent-ils dicter les politiques publiques ?

2. **Thème 2. Obsolescences et transformations.** Comment réconcilier numérique et développement durable ?
 - 2.1. Eco-conception numérique. Les technologies numériques sont-elles condamnées à être jetables ?
 - 2.2. Circularité économique. Le numérique peut-il nous permettre de réinventer nos modèles de production et de consommation ?
 - 2.3. Data et développement durable. Comment produire et activer les données au service d'une économie durable ?

3. **Thème 3. Résilience et souveraineté.** Quel cadre d'action numérique pour l'autonomie de notre territoire ?
 - 3.1. Gouvernance de l'espace public. Nos territoires peuvent-ils garantir un équilibre entre disruption numérique et politique au service de tous ?
 - 3.2. Continuité des services et confiance numérique. Le numérique peut-il garantir le maintien de nos activités, privées et professionnelles, et des services publics ?
 - 3.3. Data et territoire. Comment augmenter l'intelligence dans 3 secteurs clés de notre vie quotidienne : énergie, mobilité et santé ?

Chaque atelier thématique a regroupé entre 30 et 40 Digital Wallonia Champions qui avaient préalablement exprimé leurs préférences quant aux sujets sur lesquels ils souhaitaient travailler. Au sein de chaque atelier, chaque champion a contribué successivement à 3 sous-thèmes spécifiques.

Thème 1. Identités et démocratie

Quel contrat social numérique pour demain ?

Sous-thème 1.1 Participation citoyenne

La multitude a-t-elle toujours raison ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Assurer l'hybridation des points de contact pour éviter le "tout numérique" et garantir une alternative physique aux services numériques.
- Documenter la décision politique et notamment garantir une meilleure information des citoyens en amont des périodes de vote.
- Créer des espaces numériques publics de "fact checking", objectifs et neutres.
- Trouver une alternative aux référendum binaires.
- Positionner les autorités sur les carrefours d'audience des citoyens (comme les réseaux sociaux par exemple).
- Identifier la communication officielle (médias reconnus comme "fiabiles"), la rendre claire et accessible.
- Labelliser l'information. Identification des sites qui respectent la déontologie journalistique. Utiliser des technologies innovantes (blockchain, ...) pour l'authentification des sources.
- Réguler la communication politique, par exemple en limitant la communication sur les réseaux sociaux mélangeant messages officiels et points de vue privés.

Propositions prioritaires

- 1. Assurer l'hybridation des points de contact pour les services nécessaires aux citoyens et développer les actions en faveur de l'empowerment numérique.** La puissance du numérique doit être intégrée dans les lieux ou canaux physiques pour développer leur interactivité et leur convivialité.
- 2. Mettre en œuvre des sites de "fact checking" et de datavisualisation.** L'objectif est d'informer les citoyens et les organisations de manière objective sur l'ensemble des politiques publiques, et ainsi lutter contre les "fake news".
- 3. Assurer la présence des autorités publiques sur les carrefours d'audience.** Elles doivent en maîtriser les codes pour adresser de manière efficace les messages corrects aux citoyens et encourager les bonnes pratiques citoyennes sur le Web.

Sous-thème 1.2. Identités numériques.

Notre vie privée est-elle compatible avec les nouveaux services numériques ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Développer l'acculturation au contexte des identités numériques et de définition de vie privée.
- Créer un code de conduite équivalent à la sécurité routière permettant d'évaluer les conséquences des choix.
- Donner le contrôle sur l'utilisation de la donnée, plutôt que sur la donnée elle-même.
- Lancer un débat collectif par rapport aux applications et aux données intégrant les différents points de vue (par exemple : mon assureur n'a pas la même vision que mon médecin sur une donnée médicale).
- Favoriser l'appropriation du RGPD, par exemple via des labels spécifiques pour les niveaux locaux.
- Créer un droit à l'anonymat et à la déconnexion.

Propositions prioritaires

- 4. Organiser des débats collectifs entre différents acteurs (ayant des enjeux différents) pour déterminer collectivement l'utilisation adéquate de la donnée** (tenants et aboutissants, risques et opportunités, pour l'ensemble des acteurs/situations). Ce débat est la base pour créer un cadre commun et prendre des décisions.
- 5. Prévoir les moyens et outils nécessaires aux citoyens pour leur garantir un meilleur contrôle sur l'utilisation de leurs données.**
- 6. Créer un code de conduite "données" équivalent à celui du code de la sécurité routière.** L'objectif est que chaque citoyen ou groupe puisse évaluer les conséquences avérées ou éventuelles des choix qu'il pose en matière de données.

Sous-thème 1.3. Data et démocratie.

Les algorithmes doivent-ils dicter les politiques publiques ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Assurer la transparence et la qualité des algorithmes : fonctionnement, finalité, données utilisées, ... et garantir un contrôle "humain".
- Intégrer dans les marchés publics les questions relatives aux algorithmes et aux données.
- Encourager l'utilisation des données comme aide à la décision politique et diffuser les supports officiels des administrations, OIP, ... sur les analyses et données qui ont permis la décision politique.
- Créer une forme de "biographie" de chaque donnée (validité, sources, versions, ...).
- Garantir une approche éthique des données, et pas seulement juridique ou informatique (équipe pluridisciplinaire).

Propositions prioritaires

- 7. Documenter les décisions politiques et les baser de manière systématique sur les données. Le lien entre données et décisions politiques doit être plus transparent.**
Les décisions politiques doivent être étayées par des rapports rendus publics. Ces rapports émanant des administrations et des autres organismes publics doivent contenir la provenance, la nature et l'analyse des données qui ont conduit aux décisions politiques. Un cercle vertueux découlerait de cette transparence et de cette mise en évidence du lien entre data et décision.
- 8. Assurer la transparence des algorithmes et des données (biographie, finalité, ...).**
Une autorité de contrôle dotée des moyens techniques et humains suffisants est nécessaire. Les pouvoirs de cette autorité doivent-ils être décentralisés : autorité "régionale" ? Le travail de cette autorité, composée d'une équipe pluridisciplinaire doit être guidé par une approche éthique, informatique et juridique.

Thème 2. Obsolescences et transformations

Comment réconcilier numérique et développement durable ?

Sous-thème 2.1. Eco-conception numérique

Les technologies numériques sont-elles condamnées à être jetables ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Responsabiliser les citoyens, les entreprises et les organisations quant à l'impact écologique de leurs usages numériques, par exemple le stockage de données ou les modes de livraison de l'e-commerce. Prévoir des mesures positives pour encourager les comportements responsables.
- Mettre en place une fiscalité incitant à limiter l'empreinte carbone liée au numérique.
- Promouvoir les acteurs du numérique actifs dans la conception durable et intelligente, par exemple via une labellisation officielle "Green IT" et d'éco-conception "by design". Imposer ces labels dans le cadre des marchés publics. Encourager l'innovation visant à se passer de terres rares pour la production de hardware.
- Éduquer à l'utilisation limitée des ressources et l'optimisation de la conception logicielle.
- Objectiver l'impact du numérique, par exemple au travers d'une forme de nutri-score numérique.
- Stimuler un marché de la seconde main numérique. Encourager la réparabilité et la modularité. Introduire le coût réel du recyclage dans les prix de vente.
- Favoriser la location plutôt que l'achat via des incitants.
- Encourager la standardisation, l'interopérabilité et la réparabilité.
- Pousser l'utilisation de logiciels et de bibliothèques open-source.

Propositions prioritaires

- 9. Imposer des critères objectifs "Green IT" dans les appels d'offres dans le cadre des marchés publics.** En imposant des critères d'attribution "Green IT" dans ses marchés, le secteur public dispose d'un levier évident auprès des soumissionnaires, en incitant ceux-ci à respecter un cahier des charges visant l'éco-conception numérique by design. Parallèlement, l'introduction d'un label "Green IT" permettrait de mettre en évidence les entreprises qui suivent un modèle durable.
- 10. Éduquer à une utilisation limitée des ressources et à l'optimisation de la conception logicielle.** Les ressources de calcul et la bande passante sont désormais infinies. Les développeurs et les consommateurs ne sont pas conscients de l'impact réel de leurs usages. L'éducation est l'unique moyen de sensibiliser les générations futures à l'impact de leurs usages technologiques. En attirant l'attention des concepteurs sur une utilisation limitée des ressources et sur l'optimisation de leurs algorithmes, un numérique plus durable et moins impactant est possible, sans pour autant transiger sur les fonctionnalités ou les performances.
- 11. Encourager l'innovation visant à se passer de terres rares pour la production de hardware.**

Sous-thème 2.2. Circularité économique

Le numérique peut-il permettre de réinventer nos modèles de production et de consommation ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Conscientiser les entreprises sur l'importance de produire des produits utiles et de les produire d'une manière durable. Pour une entreprise, cela veut dire qu'on ne peut plus foncer sur un produit parce qu'il y a un marché à prendre.
- Pouvoir évaluer l'intérêt du numérique sur certains aspects. Ne pas faire du numérique à tout prix.
- Lancer une revue numérique des politiques environnementales.
- Développer des algorithmes locaux intégrant les spécificités des régions, pays, ...
- Identifier les initiatives actives dans le domaine de la mutualisation, la standardisation et l'interopérabilité des technologies numériques, et, après évaluation, les déployer dans d'autres secteurs ou domaines.
- Favoriser le développement de nouveaux modèles économiques notamment basés sur les systèmes de "As a Service" et de partage (exemple : intensifier le modèle du dernier kilomètre pour la distribution des produits).
- Développer des outils de traçabilité au niveau des livraisons.
- Traiter les données en Wallonie et pouvoir diminuer la dépendance vis-à-vis d'autres pays, notamment hors Europe.

Propositions prioritaires

- 12. Identifier les initiatives sur la mutualisation, la standardisation et l'interopérabilité des technologies numériques et, après évaluation, les déployer dans d'autres secteurs.**
- 13. Lancer une revue numérique des politiques environnementales.**
- 14. Favoriser le développement de nouveaux modèles économiques notamment basés sur les systèmes de "As a Service" et de partage (exemple : intensifier le modèle du dernier kilomètre pour la distribution des produits).**

Sous-thème 2.3. Data et développement durable.

Comment produire et activer les données au service d'une économie durable ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Développer la sensibilisation, la promotion et l'éducation des sujets tels que :
 - Le désir constant d'immédiateté et de haute qualité.
 - Le stockage illimité dans le temps.
 - Le changement rapide de matériel qui consomme les matières premières rares.
 - La gestion des données.
- Ouvrir les données, notamment relatives à des sujets impactant pour l'environnement (par exemple les données de mobilité individuelles pour identifier clairement les impacts d'une mauvaise mobilité, les données sur la durabilité des produits et services, ...).
- Limiter la consommation énergétique de la donnée stockée, par exemple via une gestion responsable des e-mails dans les entreprises et organisations.
- Maintenir et renforcer les législations sur l'utilisation des données (liberté régionale dans un cadre européen).
- Fabriquer et vendre du matériel modulable, réparable et augmentable.
- Récupérer les pertes énergétiques des datacenters (exemple : chauffage collectif).
- Mutualiser les capacités de transport routier entre entreprises privées et publiques.

Propositions prioritaires

- 15. Créer un tableau de bord d'éco-responsabilité numérique** (entreprises et citoyens).
 - Monitoring des performances.
 - Suivi intelligent et explicite des consommations de ressources.
 - Information du coût "environnemental" des données que je consomme = mon empreinte = étendue à toute consommation d'objet numérique
- 16. Favoriser l'économie de la fonctionnalité et des usages.**
 - Collecte des données pour que la maintenance soit prédictive.
 - Captation d'informations sur les objets afin d'optimiser le moment de réparation ou changement (maintenance préventive).
 - Collecte de données pour facturation adéquate.
 - Innovation : que la fonctionnalité réponde au mieux aux usages de l'utilisateur.
- 17. Encourager la mise en oeuvre d'un véritable portefeuille personnel des données d'identification** (pour services publics et privés) pour "retrouver" ses données en ligne et les gérer (éviter les doublons, ...).

Thème 3. Résilience et souveraineté

Quel cadre d'action numérique pour l'autonomie de notre territoire ?

Sous-thème 3.1. Gouvernance de l'espace public.

Nos territoires peuvent-ils garantir un équilibre entre disruption numérique et politique au service de tous ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Continuer et renforcer la logique d'écosystèmes partenaires public/privé et mutualiser les data, les compétences et les infrastructures.
- Compenser le manque de compétences, notamment pour les acteurs publics du territoire, via :
 - Le partage d'une boîte à outils communs et le data sharing.
 - Une plus grande résilience des personnes et institutions (e-Learning, MooC, ...).
 - L'ouverture systématique et organisée d'API avec les garanties quant à leurs usages.
 - Le principe de subsidiarité.
- Proposer des clauses types au niveau des data dans les marchés publics.
- Garantir le respect de la vie privée via une charte éthique pour tous les acteurs privés et publics.
- Mettre en place une régulation du numérique qui s'approprie à nouveau le pouvoir pour le distribuer à tous les acteurs concernés.
- Définir le canevas des services numériques relevant du secteur public.
- Continuer à vulgariser l'intérêt du numérique, l'expliquer et communiquer sur l'usage des données collectées.
- Garantir le respect de la vie privée via un dispositif légal régulant la localisation et l'usage de la donnée sans brider l'innovation, mais axé sur le suivi de projets numériques.
- Développer et favoriser l'aménagement numérique du territoire sous la forme d'une couche de services utiles aux citoyens, se superposant à l'espace physique.

Propositions prioritaires

- 18. Renforcer la logique d'écosystèmes en partenariat public/privé et mutualiser les data, compétences et infrastructures numériques.** Afin de limiter les pratiques d'innovation sauvage et de privatisation de l'espace public par les plateformes numériques (étrangères), il faut désenclaver les initiatives d'écosystèmes, développer une veille collective, pour les communes notamment, et communiquer sur l'usage des données collectées.
- 19. Mettre en oeuvre une boîte à outils communs et le data sharing pour assurer l'empowerment des acteurs publics.** Celui-ci permettra de développer l'aménagement numérique du territoire sous la forme d'une couche de services utiles aux citoyens, se superposant à l'espace physique. Proposer des clauses-types au niveau data pour les marchés publics est un exemple d'outil indispensable pour les acteurs publics du territoire. Une telle boîte à outils répondra à la fois au besoin de communiquer sur l'usage des données collectée et d'acculturation de l'intérêt du numérique, élevant par conséquence le niveau de compétences chez les acteurs publics du territoire et participant à la résilience des personnes et des institutions.
- 20. Garantir le respect de la vie privée via une charte éthique pour tous les acteurs privés et publics.** Sur le modèle de la charte Smart Région, elle permettrait de limiter la propagation des peurs liées à un numérique clivant et non compris, perçu comme porteur de disparités sociales et territoriales, entraînant un retour en arrière voire la destruction d'infrastructures numériques ou de mobilier urbain, par exemple. Loin de brider l'innovation, cette charte permettra de créer un cadre facilitateur de développement, en formalisant l'ambition stratégique de départ et déterminant l'objectif à long terme. Elle va dans le sens de la collaboration entre acteurs privés et publics, plutôt que vers une opposition menant à des rejets, des faillites, des interdictions.
- 21. Compenser le manque de compétences chez les acteurs publics du territoire et rendre les personnes et les institutions plus résilientes.** Le partage des connaissances rassure l'acteur public territorial et le valorise en développant ses compétences.
- 22. Intégrer dans les marchés publics des mécanismes permettant aux pouvoirs publics de maîtriser l'usage de leurs données.**

Sous-thème 3.2. Continuité des services et confiance numérique.

Le numérique peut-il garantir le maintien de nos activités, privées et professionnelles, et des services publics ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Créer des briques éducatives au numérique (pour enfants et adultes) via la mise à disposition de ressources éducatives humaines ou virtuelles.
- Systématiser le recours aux audits, aux analyses de risques.
- Donner les moyens aux organisations de contrôler leurs avoirs numériques.
- Développer des plateformes d'e-learning et recours à des formateurs en sécurité.
- Créer un crash-test des services numériques permettant de valider la robustesse (ou avoir recours à un label).
- Proposer des clouds et des data centers régulés par la puissance publique.

Propositions prioritaires

- | |
|--|
| <p>23. Mettre en place des briques éducatives au numérique (pour enfants et adultes) via la mise à disposition de ressources éducatives humaines ou virtuelles.</p> <p>24. Donner les moyens aux organisations de contrôler leurs avoirs numériques.</p> <p>25. Développer des plateformes d'e-learning (notamment via l'AR/VR) et recourir à des formateurs en sécurité.</p> |
|--|

Sous-thème 3.3. Data et territoire

Comment augmenter l'intelligence dans 3 secteurs clés de notre vie quotidienne : énergie, mobilité et santé ?

Principales propositions des Digital Wallonia Champions.

- Imposer (cahier des charges, charte, ...) la rétrocession des données à l'administration publique. Exemples : standardisation, décentralisation des données, confédération des ressources wallonnes pour le développement d'applications locales.
- Répertorier les bonnes pratiques européennes.
- Développer une vision stratégique globale à l'échelle régionale (voire nationale) sur la souveraineté des données (ce qui, à défaut, freine le développement d'applications et l'utilisation d'open data).
- Mettre en place une collaboration accrue des instances nationales et régionales pour coordonner les stratégies et démultiplier les effets sur le développement des territoires au bénéfice de tous (par exemple DigitalWallonia4.ai).

Propositions prioritaires

- 26. Développer une vision stratégique globale à l'échelle régionale (voire nationale) sur la souveraineté des données.** Par une vision stratégique globale du territoire sur la donnée, autant sur sa gouvernance que sur sa souveraineté, la Région aidera à la transition vers un territoire numérique en évitant la dispersion (équité territoriale réelle) et les effets pervers d'un sous-régionalisme, par la mise en place d'une vision concertée et commune, globalisée des données publiques. En travaillant sur la confiance pour permettre l'ouverture des données, par exemple en créant un accès local à un "cloud" régional souverain, cette mutualisation des données à l'échelle du territoire, en dépassant les pouvoirs publics, permettra d'intensifier la multimodalité par l'interopérabilité des données entre les acteurs.
- 27. Promouvoir (cahier des charges, charte, ...) la rétrocession "par défaut" des données à l'administration publique.** A l'échelle régionale, une charte pourrait inciter les villes à récupérer la souveraineté sur les données exploitées (par exemple en matière de mobilité), par exemple au travers d'API mutualisées. De telles capacités existent en Wallonie, il manque à ce jour la volonté (politique) de fédérer les ressources wallonnes autour de cet objectif. Des économies d'échelles substantielles peuvent être attendues d'une telle mesure.
- 28. Mettre en place une collaboration accrue des instances nationales et régionales pour coordonner les stratégies.** Cet alignement permettra de gagner en cohérence et en efficacité, notamment grâce à la démultiplication des effets sur le développement des territoires.